

# L'aide de Chemins d'avenir expliquée aux collégiens

La région Normandie et huit collèges, dont Félix Leclerc de Longny-au-Perche, ont signé une convention avec l'association Chemins d'avenir. Celle-ci œuvre pour qu'indépendamment des résultats scolaires ou des critères sociaux, seuls la motivation, la curiosité et le potentiel d'un jeune fassent la différence dans son parcours et ses projets d'avenir.

L'association informe, accompagne et promeut les collégiens, lycéens et étudiants de la France périphérique. Elle agit à travers un système de parrainage et la création d'un écosystème de réussite autour de ses filleuls. L'association aide les jeunes des petites villes et des campagnes à réduire l'isolement. En effet l'accompagnement des jeunes qui vivent en province, en dehors des principales métropoles, reste lacunaire ou ciblé. Les jeunes seront accompagnés dans leur projet d'orientation sous forme de monituriat de la classe de 4e, qui participait à la réunion d'information de lundi après midi au collège jusqu'au bac.



Les élèves ont découvert ce que peut apporter l'association. Ouest-France